

**PLAN D'ACTION- POLITIQUE MUNICIPALITÉ AMIE DES ENFANTS**

15 AOÛT 2016



<b>OBJECTIFS GÉNÉRAUX</b>	<b>OBJECTIFS SPÉCIFIQUES</b>	<b>ACTIONS PRÉCONISÉES</b>	<b>PARTENAIRES</b>	<b>ÉCHÉANCIER</b>	<b>BUDGET</b>
1. Promouvoir un milieu de vie non-discriminatoire et respecter la dignité et l'intégrité physique des enfants.	1.1. Lutter contre l'intimidation.	<ul style="list-style-type: none"> <li>a) Sensibilisation lors de la Journée internationale des droits de l'enfant;</li> <li>b) Publier des articles de sensibilisation dans le <i>Messenger des Rivières</i>;</li> <li>c) Effectuer de la sensibilisation pendant le Camp de jour;</li> <li>d) Effectuer de la sensibilisation pendant la CJS;</li> <li>e) Créer une affiche sur le sujet qui serait placardée dans les endroits fréquentés par les jeunes.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>a) Organismes locaux</li> <li>b) Loisirs Ste-Clo</li> <li>c) Loisirs Ste-Clo</li> <li>d) Loisirs Ste-Clo</li> <li>e) Loisirs Ste-Clo et Projet Paparmane</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>a) Le 29 novembre de chaque année</li> <li>b) Lors de la rentrée scolaire, au retour des vacances de Noël, avant le Camp de jour à chaque année</li> <li>c) Dès Juillet 2017</li> <li>d) Dès juillet 2017</li> <li>e) D'ici le 29 nov 2016</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>a) 1 500 \$ sur 3 ans</li> <li>e) 50 \$</li> </ul>
	1.2. Promouvoir l'accessibilité universelle au centre communautaire et les services destinés aux enfants.	<ul style="list-style-type: none"> <li>a) Installer un marchepied rétractable sous les abreuvoirs et les comptoirs de salle de bain;</li> <li>b) Rendre les jeux accessibles aux personnes ayant une mobilité réduite par l'intermédiaire d'intervenants;</li> <li>c) Créer un coin jeunesse semi-permanent dans la salle communautaire;</li> <li>d) Promouvoir l'installation d'équipements adaptés aux enfants et personnes handicapées lors de rénovation et de changements d'équipements.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>a) Municipalité</li> <li>b) Loisirs Ste-Clo, Municipalité, Bénévoles, Partenaires 12-18</li> <li>c) Municipalité</li> <li>d) Municipalité</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>a) Décembre 2018</li> <li>b) À chaque activité, dès juillet 2017</li> <li>c) Décembre 2018</li> <li>d) En suivi pour les 3 ans</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>b) 450 \$ sur 3 ans</li> <li>c) 200 \$</li> </ul>
	1.3. Favoriser l'estime personnelle.	<ul style="list-style-type: none"> <li>a) Promouvoir le parrainage civique entre adolescents (pourrait être annoncé dans les publicités).</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>a) Municipalité, CJS Ados au Travail, École la Sapinière, le Club Optimiste</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>a) Janvier 2017</li> </ul>	
2. Promouvoir la liberté d'expression.	2.1. Sensibiliser les jeunes sur le pouvoir et le devoir de s'exprimer.	<ul style="list-style-type: none"> <li>a) Créer un concours qui permettra aux jeunes de s'exprimer sur le sujet qu'ils désirent et faire paraître leurs textes dans</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>a) Loisirs Ste-Clo</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>a) Annuel pour les trois prochaines années</li> </ul>	

		le journal local. Le gagnant pourra lire son document lors de la journée internationale des droits de l'enfant.			
	2.2. Mettre en place un espace de consultation jeunesse.	a) Favoriser la création d'un conseil jeunesse qui pourra discuter des enjeux municipaux et rencontrer le Conseil municipal, à raison de deux fois par année, avant les séances afin de leur faire parvenir les commentaires et suggestions sur divers sujets.	a) Municipalité, Loisirs Ste-Clo, École la Sapinière	a) Dès janvier 2017.	
3. Favoriser la création de nouveaux partenariats avec les institutions compétentes afin d'offrir un milieu scolaire épanouissant pour les enfants clotildois.	3.1. Créer de nouveaux partenariats entre l'École la Sapinière et les Loisirs de Sainte-Clotilde.	a) Créer un Club des petits déjeuners à l'école primaire de Sainte-Clotilde.	a) Loisirs Sainte-Clo, École la Sapinière	a) Dès octobre 2016	
	3.2. Stimuler la lecture en dehors des classes.	a) Créer en partenariat avec la Bibliothèque de nouvelles journées de conte, où des auteurs jeunesse viendraient lire des histoires.	a) Loisirs Ste-Clo, Au pays de l'Ogre et de la Fée, École la Sapinière, Bibliothèque	a) Dès septembre 2016 Une fois par saison	
4. Promouvoir l'importance d'un environnement sain.	4.1. Promouvoir une alimentation saine.	a) Mettre en place des diners sains pendant le Camp de jour. b) Mettre en place un cours de cuisine pour les adolescents en partenariat avec les Cuisines collectives afin de leur enseigner des recettes simples, saines et peu coûteuses.	a) Loisirs Ste-Clo b) Loisirs Ste-Clo, Cuisines collectives, Partenaires 12-18	a) Dès juillet 2016 b) Hiver 2017	
	4.2. Promouvoir un milieu de vie sans drogues.	a) Effectuer de la sensibilisation pendant la Journée internationale des droits de l'enfant via un kiosque.	a) Loisirs Ste-Clo, Organismes de la Place Rita-St-Pierre	a) 29 novembre de chaque année	
	4.3. Favoriser le recyclage, le	a) Favoriser l'utilisation des poubelles	a) Loisirs Ste-Clo,	a) Automne 2016	

	compostage et la réduction des déchets.	<p>tripartites durant les gros événements;</p> <p>b) Sensibiliser tous les organismes œuvrant à Sainte-Clotilde-de-Horton à ce propos en leur adressant une lettre;</p> <p>c) Mettre en place le compostage pendant le Camp de jour, comme une suite logique à ce qui est effectué à l'école primaire La Sapinière;</p> <p>d) Création d'un atelier par un conférencier afin de les sensibiliser sur la réduction des déchets;</p> <p>e) Sensibiliser les animateurs du Camp de jour;</p> <p>f) Sensibiliser les jeunes de la CJS.</p>	<p>Municipalité, Organismes locaux</p> <p>b) Municipalité</p> <p>c) Loisirs Ste-Clo</p> <p>d) Myriam Letendre</p> <p>e) Loisirs Ste-Clo</p> <p>f) Loisirs Ste-Clo</p>	<p>b) Juillet 2017</p> <p>c) Dès juillet 2017</p> <p>d) Dès juillet 2017</p> <p>e) Dès juillet 2017</p> <p>f) Dès juillet 2017</p>	
	4.4. Mettre en place un milieu qui soutient de saines habitudes d'hygiène personnelle.	a) Refaire les fiches installées qui portent sur le lavage des mains afin qu'elles soient voyantes et accrocheuses. De plus, de nouvelles fiches seront installées portant sur la méthode adéquate d'éternuer. Elles seraient affichées dans le centre communautaire.	a) Municipalité	a) Août 2016	
	4.5. Promouvoir la curiosité intellectuelle et l'entrepreneuriat.	<p>a) Offrir des ateliers aux jeunes portant sur le processus de création et de gestion de projet.</p> <p>b) Offrir des activités culturelles, éducatives et sociales diversifiées.</p>	<p>a) Loisirs Ste-Clo, Partenaires 12-18</p> <p>b) Loisirs Ste-Clo</p>	<p>a) Juin 2017</p> <p>b) Journées de la Culture à chaque année à partir de 2017 et Journée de la culture entrepreneuriale</p>	
5. Promouvoir et accroître la sécurité des enfants clotillois.	5.1. Sécuriser les espaces spécifiques déjà attirés aux enfants.	a) Concevoir un rapport, en partenariat avec la municipalité, l'école et les Loisirs de Sainte-Clotilde démontrant la grande fréquentation des lieux par les enfants et les risques reliés, en particulier ceux en lien avec la route 122.	a) Municipalité, École la Sapinière. Loisirs Ste-Clo.	a) Résultats finaux juillet 2019.	

		<p>b) Embaucher des surveillants de passage à raison de 2 à 3 heures par jour pour assurer le passage sécuritaire des enfants pendant le Camp de jour. Les heures définies sont de 8 h 30 à 9 h30, de 11 h 30 à 12 h 30 et de 15 h 30 à 16 h 30. Des jeunes de la CJS Ados au Travail seraient embauchés pour la période estivale.</p> <p>c) Installer un panneau affichant la vitesse au passage piéton de la route 122 pour réduire la vitesse.</p>	<p>b) Municipalité, CJS Ados au Travail.</p> <p>c) Municipalité</p>	<p>b) Juillet 2017</p> <p>c) Fin juillet 2017</p>	<p>b) 600 \$</p> <p>c) 6 000 \$</p>
	5.2. Adapter les espaces fréquentés par les enfants.	a) Installer des lumières dans le Parc Rousseau.	a) Municipalité et Loisirs Ste-Clo	a) Juin 2016	a) 3 000 \$
	5.3. Favoriser l'émergence de projets jeunesse.	a) Faire de l'accompagnement pour des projets pertinents, innovateurs et réalistes mis de l'avant par les jeunes clotildois ou pour les jeunes clotildois.	a) Municipalité, Corporation de développement socio-économique, Loisirs Ste-Clo, Club Optimiste	a) Juin 2016	a) Max 500 \$ / an = 1 500 \$